

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**RICUNDUZIONE DI A MESSA À DISPUSIZIONE DI UN
AGENTE CUNTRATTUALE SOTTU À CUNTRATTU À
DURATA INDETERMINATA DA A CULLETTIVITÀ DI
CORSICA PRESSU À U SINDICATU MISTU DI A CONCA
D'ORU, VIGNETU DI PATRIMONIU - GOLFU DI SAN
FIURENZU**

**RENOUVELLEMENT DE LA MISE À DISPOSITION D'UN
AGENT CONTRACTUEL SOUS CONTRAT À DURÉE
INDÉTERMINÉE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE
AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DE CONCA D'ORU,
VIGNOLE DE PATRIMONIU - GOLFE DE SAINT-
FLORENT**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Depuis le 3 octobre 2018, la Collectivité de Corse met à disposition auprès du syndicat mixte du Grand Site de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent, un agent contractuel de catégorie A sous contrat à durée indéterminée pour y occuper les fonctions de Directeur.

Le présent rapport a pour objet de vous proposer le renouvellement de cette mise à disposition pour une nouvelle période de trois ans.

Il s'agit d'une mise à disposition à titre onéreux qui s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre la Collectivité de Corse, qui depuis le 1^{er} janvier 2018 s'est substituée au Conseil départemental de la Haute-Corse, et le syndicat mixte du Grand Site de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent, pour en œuvre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur de cet espace naturel, suite à l'attribution par décision ministérielle du 22 mars 2017, du label Grand Site de France et à la création par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2017 du Syndicat mixte du Grand Site de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint-Florent.

Je vous demande de bien vouloir :

- m'autoriser à signer la convention de mise à disposition dont il s'agit ci-annexée ;
- m'autoriser à signer tout document afférent à ce dossier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.